

DÉBUT DES COURS LA SEMAINE DU 21 SEPTEMBRE 2020

Créneaux 1h - English morning créneaux 2h ou 3h

3 - 5 ans

Atelier individuel uniquement.

Lundi

Mercredi

Samedi

6 - 8 ans

17h15

English morning
10h
11h
13h30
16h [A]

9h - 12h (3h)
10h - 12h (2h)

English morning
9h15
10h15

9h15 - 12h 15 (3h)
10h15 - 12h15 (2h)

7 - 10 ans

17h15

English morning
10h
11h
13h30
16h [A]

9h - 12h (3h)
10h - 12h (2h)

English morning
9h15
10h15

9h15 - 12h 15 (3h)
10h15 - 12h15 (2h)

9 - 13 ans

18h25

14h30
17h [A]

11h25

14 - 18 ans

18h25

18h

11h25

[A] : Niveau avancé, 2 ans ou + à Graines de Polyglottes

**Adultes
Etudiants**

Organisme de Formation - CPF accepté - www.polyglottes-formations.com

**Cours
à domicile**

Cours particuliers - soutien scolaire toutes matières - www.polyglottes-adom.com

PASS ANNUELS

Début des cours la semaine du 21 septembre 2020

6 - 18 ans	1 cours de 1 heure par semaine	500€
6 - 10 ans	Special English Morning 2h Mercredi : 10h - 12h Samedi : 10h15 - 12h15	800€
	Special English Morning 3h Mercredi : 9h - 12h Samedi : 9h15 - 12h15	1000€

INSCRIPTIONS

- Consultez nos plannings et choisissez l'horaire.
- Remplir la fiche d'inscription en ligne ou remplir la fiche papier et la retourner à l'adresse : 40 rue Lesdiguières 38000 Grenoble.
- Procéder aux règlements pour valider l'inscription.
- La confirmation de l'inscription se fait par mail dans les meilleurs délais.

**INCLUS DANS
NOS TARIFS ANNUELS**

Cahier de travail
Élaboration des programmes
Formations des professeurs
Matériels pédagogiques
Frais de structure
Accès à Linguascope



REDUCTIONS

(Non cumulables)

- **Quotient Familial -50€ /enfant**
-50€ : QF < 1500€
- **Famille nombreuse -25€**
Dès 2 enfants inscrits. Réduction pour chaque enfant.

REGLEMENT

- En **1 seule fois**, par chèque* encaissé à la réception ou en **septembre 2020** ou par virement (RIB **).
- En **3** ou **5 fois** sans frais par chèques* encaissés en début de chaque mois : **octobre, novembre 2020, janvier, février et mars 2021**. Tous les chèques doivent être déposés à l'inscription.

* Chèques à l'ordre de Graines de Polyglottes - ** : IBAN : FR76 1680 7001 3831 7701 9721 964 BIC : CCBPFRPPGRE

INFORMATIONS ÉLÈVE

Nom _____ Prénom _____ Classe 2020-2021 _____

Date de naissance ____ / ____ / ____ Portable _____

Adresse _____

J'autorise mon enfant à rentrer seul après les cours Oui Non

Nom et N°portable de la personne qui récupère l'enfant _____

INFORMATIONS PARENTS

Parent 1 Nom _____

Prénom _____

Portable _____

Mail _____

Parent 2 Nom _____

Prénom _____

Portable _____

Mail _____

INFORMATIONS COURS

Voir plannings 2020 - 2021

1. Ages 6 - 8 ans 7 - 10 ans 9 - 13 ans 14 - 18 ans

2. Niveaux Débutant Intermédiaire Avancé

3. Jours Lundi Mercredi Samedi

4. Heures de ____ h ____ à ____ h ____

CHOIX DE LA FORMULE

Pass annuel 1h 2h English Morning 3h English Morning

REDUCTIONS (Non cumulable)

QF < 1500€ : -50€ Famille nombreuse dès 2 enfants inscrits : - 25 € / enfant

REGLLEMENT

Montant total _____ €

Chèque(s) (à l'ordre de Graines de Polyglottes) : 1 3 5 chèques

Virement (1 fois) (RIB) IBAN : FR76 1680 7001 3831 7701 9721 964 - BIC : CCBPFRPPGRE

Par ma signature, je confirme avoir pris connaissance des conditions générales de vente et les accepte sans réserve.

Date

Signature

Article 1er – Objet

Les présentes conditions générales de vente régissent les relations contractuelles entre la société Graines de Polyglottes et le Client. Toute inscription et recours aux prestations délivrées par Graines de Polyglottes implique l'acceptation sans réserve des présentes conditions générales de vente qui prévaudront sur toutes les autres conditions générales ou particulières non expressément agréées par Graines de Polyglottes.

Article 2 – Prestations et durée

Les prestations sont délivrées sous la forme de séances en langue anglaise dispensées dans le centre situé à Grenoble par des intervenants de culture anglo-saxonne selon le calendrier établi par Graines de Polyglottes et transmis avec le dossier d'inscription. Les cours se dérouleront à partir du lundi 21 septembre 2020 jusqu'au plus tard samedi 12 juin 2021 lors de sessions hebdomadaires d'une (1) heure, d'une (1) heure trente (30), de deux (2) heures ou trois (3) heures hors vacances scolaires et jours fériés, Graines de Polyglottes se réserve le droit d'annuler une séance si moins de 4 enfants y sont inscrits en procédant à une information auprès du client au moins 48 heures à l'avance. Dans ce cas, elle sera reportée à une date ultérieure choisie si possible d'un commun accord entre les parties. Si des séances ne sont pas déroulées en raison de grèves ou autres raisons indépendantes de Graines de polyglottes, aucun remboursement ne peut être effectué en raison du caractère forfaitaire de la prestation.

Article 3 – Prix et Paiement du prix

Les prix indiqués sur les brochures tarifaires s'entendent toutes taxes comprises tenant compte de la TVA applicable au jour de l'inscription. Pour les inscriptions annuelles, le prix est payable comptant le jour de l'inscription. Par mesure de facilités de paiement, il pourra être accordé le règlement de l'inscription en plusieurs mensualités selon un échéancier fixé entre les parties. Le paiement est réalisé par chèques, virement. Tout retard de paiement entraînera l'application d'un intérêt moratoire de 12% l'an et d'une clause pénale de 15% sur les montants dus en principal. Graines de Polyglottes se réserve par ailleurs toute liberté de poursuite judiciaire pour faire valoir son bon droit.

Article 4 – Inscription

L'inscription à Graines de Polyglottes ne devient définitive qu'après le paiement effectué dans les conditions indiquées à l'article 3 ci-dessus.

Article 5 – Résiliation

Pour une inscription annuelle, toute résiliation devra être notifiée à Graines de Polyglottes 40 rue Lesdiguières 38000 Grenoble par lettre recommandée avec accusé réception. Sous réserve du respect de cette procédure, toute résiliation d'inscription reçue avant la 3ème séance, le cachet de la Poste faisant foi, fera l'objet d'un remboursement dans les 60 jours, déduction faite des frais d'inscription et du nombre de séances dispensées. A partir de la 3ème séance, l'inscription sera définitive pour l'année scolaire et aucune résiliation ne pourra être effectuée.

Article 6 – Retard

Graines de Polyglottes se réserve le droit de facturer au client des frais de garde d'un montant forfaitaire de 10€ TTC par tranche de 15 minutes au cas où l'intervenant(e) serait obligé(e) de garder l'enfant au-delà de l'horaire de sa séance en raison du retard de la personne chargée de récupérer l'enfant à Graines de Polyglottes et ce quel que soit le motif du retard. Les parents s'engagent sur la ponctualité pour déposer et récupérer les enfants. En dehors des heures des séances, les parents sont les seuls et uniques responsables.

Article 7 – Assurance

Graines de Polyglottes ne peut en aucun cas être tenu responsable de la perte, du vol et de la casse d'objets personnels appartenant aux enfants. Dans le cadre de leurs activités dans le centre, les familles s'engagent à souscrire une assurance responsabilité civile pour les enfants inscrits à Graines de Polyglottes.

Article 8 – Droit à l'image

Graines de Polyglottes est autorisé, sauf avis contraire des parents, à photographier ou filmer les enfants lors des séances dans le cadre de leurs activités en groupe aux seules fins de diffusion sur les espaces internet de Graines de Polyglottes ou dans la presse d'informations. Tout refus ou limitation devra être spécifié sur la fiche d'inscription.

Article 9 – Matériel-Propriété intellectuelle

Tout matériel (supports, livres, matériel informatique...) mis à disposition et utilisé dans le cadre des prestations dispensées par Graines de Polyglottes reste sa propriété exclusive. Tous les éléments relatifs au contenu des prestations sont et restent la propriété intellectuelle exclusive de son titulaire. Il est strictement interdit de reproduire, exploiter, rediffuser ou utiliser de quelques manières, à quelque titre et pour quelque raison que ce soit, même partiellement, ces éléments sous quelque format, forme, langue, support que ce soit sans l'accord préalable et écrit de Graines de Polyglottes.

Article 10 – Engagement de non sollicitation

Le client s'engage à ne pas solliciter directement ou indirectement la/le/les intervenants pédagogiques salarié(e)(s) des Graines de Polyglottes et de recourir à leurs services pour toute autre mission que celle qui lui aura été confiée par Graines de Polyglottes.

Article 11 – Comportement et discipline

Dans le cas de comportements persistants d'un enfant portant atteinte de manière préjudiciable à la bonne conduite des cours, Graines de Polyglottes, après un premier avertissement auprès des parents qui serait resté sans effet, se réserve le droit d'exclure l'enfant pour une période temporaire ou définitive. Le règlement de la prestation souscrite restera intégralement dû à Graines de Polyglottes.

Article 12 – Règlement général sur la Protection des données

Les informations recueillies sur les formulaires sont enregistrées et traitées dans le fichier informatisé par la société Graines de Polyglottes aux fins de leurs intérêts légitimes pour la gestion de leurs clients et de leurs prospects. Conformément à la loi « informatiques et libertés » du 6 janvier 1978, le client dispose d'un droit d'accès aux données le concernant et peut l'exercer en contactant le service client de Graines de Polyglottes 40 rue Lesdiguières 38000 Grenoble.

Article 13 – Droit applicable et juridiction compétente

Les présentes conditions générales de vente sont soumises à l'application du droit français. Les informations contractuelles sont conformes à la législation française. Tout litige provenant de l'application des présentes conditions générales de vente sera soumis aux juridictions compétentes dont dépend Graines de Polyglottes.